



Le Syndicat Mixte Lys Audomarois en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Suez Eau France et l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure ont le plaisir de vous convier aux

Réunions d'information sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) organisées les :

- le 22 janvier à 10h, à la Maison du Parc à Saint-Martin-lez-Tatinghem
- le 22 janvier à 14h, à la Salle Polyvalente de Nielles-lès-Bléquin, 7 la Place à Nielles-les-Bléquin
- le 24 janvier à 10h, à la Maison des Associations de Théroouanne, Place de l'Eglise à Théroouanne

Ces réunions d'information seront l'occasion de vous présenter les différentes mesures proposées sur la programmation 2017-2020 telles que :

- L'entretien d'éléments fixes (fossés, haies, arbres têtards, etc.)
- La conduite de prairies en zone humide (conversion de cultures en prairies, limitation du chargement, retard de fauche, etc.)
- Les réductions de traitements phytosanitaires sur grandes cultures (rémunération en fonction des objectifs de diminution des Indices de Fréquences de Traitement – IFT)

Afin de faciliter l'organisation, **merci de vous inscrire** auprès de justine-laporte@aud-stomer.fr ou par téléphone au 03.21.38.01.62

Pour plus d'information technique sur les MAEC, vous pouvez contacter :

- Thomas Froidure, Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais - GEDA de Calais – St Omer
Tél.: 03 21 00 93 50
Port.: 06 85 20 94 64
- Bastien VAN INGHELANDT, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer
Pôle de Développement Agricole de l'Audomarois
Tél. : 03 74 18 20 38
- Marc Bissey, Parc Naturel Caps et Marais d'Opale
Tél. : 03 21 87 90 90

